



Conditions générales de prestations de services Espace Yoga Andernos

Toute prestation accomplie par l'Espace Yoga Andernos implique donc l'adhésion sans réserve du Participant aux présentes conditions générales de vente. L'Espace Yoga Andernos se réserve le droit de modifier ou adapter ses Conditions Générales de Prestations de Services (CGPS) à tout moment et sans préavis, étant ici précisé, que les conditions applicables sont celles en vigueur sur le site de l'Espace Yoga Andernos. Il est de la responsabilité du Participant de consulter la mise à jour en vigueur sur le site : <https://espace-yoga-andernos.fr>. Les conditions de Prestations de Services peuvent être envoyées sur simple demande par mail auprès de l'Espace Yoga Andernos à l'adresse suivante : jenny@espace-yoga-andernos.fr.

Prestations proposées

Séances de yoga comme indiqué sur le site couvrant plusieurs styles de yoga, ainsi que des ateliers de yoga.

Certificat et Aptitude

Le Participant déclare avoir pleine capacité et aptitude physique à pratiquer le yoga en participant aux cours dispensés par Jenny CALLOVA, l'intervenante de l'Espace Yoga Andernos situé à Andernos Les Bains. Il est de la responsabilité du Participant de consulter un médecin avant de suivre un cours de yoga à l'Espace Yoga Andernos et de fournir un certificat médical déclarant l'aptitude à pratiquer cette discipline.

A défaut de certificat médical, le Participant dégage toute responsabilité de l'Espace Yoga Andernos et de son intervenante en renonçant expressément et volontairement à toute plainte contre l'Espace Yoga Andernos et son intervenante en cas de blessure, douleur ou mauvaise condition physique engendrée ou aggravée par sa participation à un cours de l'Espace Yoga Andernos.

L'Espace Yoga Andernos se réserve toutefois le droit de demander un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du yoga et de ne pas accepter le Participant à un de ses cours dans l'attente de ce document.

Le Participant s'engage à communiquer et à informer son professeur de tout problème physique, maladie, blessure, intervention chirurgicale, grossesse déjà existant ou postérieur à un cours de yoga, avant le début de la séance de yoga.

Le professeur de yoga se réserve le droit de ne pas accepter un élève à son cours si ce dernier n'a pas le niveau requis pour suivre la séance. Il lui sera alors conseillé un cours plus adapté.

Cartes et Abonnements annuels à créneau(x) fixe(s)

Les cartes et les abonnements annuels (ci-après désignés « les **Formules** ») sont strictement **nominatifs, non cessibles et non remboursables**.

Cartes :

Chaque carte correspond à un certain nombre de cours à utiliser dans une période de validité précisée au moment de l'achat. Le Participant reconnaît avoir pris connaissance de cette durée, indiquée notamment sur la **feuille d'inscription**.

La date de fin de validité est également consultable depuis le **compte HelloResa** du Participant. Le solde de crédits restant est visible sur ce même compte, **un cours correspondant à 17 crédits**.

Option « Extension de validité de la carte »

Le Participant a la possibilité de prolonger la durée de validité de sa carte en souscrivant à une option « extension de validité ». Cette option permet d'ajouter 1 mois supplémentaire à la durée initiale de la carte, moyennant un tarif forfaitaire de 15 €.

Cette option peut être utilisée au maximum deux fois par carte, soit un total de 2 mois de prolongation possibles. La demande d'extension doit être formulée avant la date d'expiration de la carte, par mail ou par SMS à l'enseignante, et le règlement effectué pour valider l'extension.

Abonnements annuels à créneau(x) fixe(s) :

Les abonnements sont valables sur la période de **septembre au 30 juin**. Le Participant s'engage à suivre les cours de yoga sur **un ou deux créneaux fixes**, définis au moment de l'inscription, pour toute la durée de validité de l'abonnement.

Aucun changement de créneau ni rattrapage ne pourra être effectué, **quelle qu'en soit la raison**, en dehors des créneaux choisis. Toutefois, dans l'hypothèse où l'enseignante annulerait un cours, un rattrapage pourra être proposé, sous réserve des créneaux disponibles.

Obligation d'information en cas d'absence

Dans le cadre d'un abonnement annuel, le participant est tenu d'informer l'enseignant(e) de toute absence à un cours dès que possible, et au plus tard une heure avant le début de la séance, par téléphone, SMS ou e-mail. Cette obligation a pour objet de permettre la bonne organisation des séances. Le non-respect répété de cette obligation pourra être considéré comme un manquement aux présentes conditions générales.

Les **congés de l'enseignante** ainsi que les **jours fériés** sont inclus dans les **Formules**.

Modalités de règlement :

Les Formules sont à régler **intégralement à l'inscription**, par virement, chèque(s) à l'ordre de **ESPACE YOGA ANDERNOS**, ou en espèces auprès de **Jenny CALLOVA**.

Les **crédits à l'unité** et la **carte de 5 cours** peuvent être achetés directement **en ligne** via le compte HelloResa du Participant.

Remise couples :

Une remise de 10 % est accordée sur la deuxième formule la moins chère lorsqu'un couple (personnes vivant sous le même toit) souscrit simultanément à deux **abonnements annuels à créneau(x) fixe(s) ou cartes annuelles 34 ou 68 cours**.

Cette remise est valable uniquement au moment de l'inscription, sur présentation d'un justificatif de domicile commun. Elle ne pourra être appliquée rétroactivement après le règlement.

Prolongation – Suspension :

Les Formules ne sont **pas prolongeables** au-delà de leur date de fin de validité.

Toutefois, en cas d'impossibilité de pratique pour **raisons médicales**, une **prolongation exceptionnelle de la validité** pourra être accordée, **dans la limite de 2 mois**, sur présentation d'un **justificatif médical** mentionnant la période d'inaptitude à la pratique du yoga.

Cours à distance :

En cas d'événement exceptionnel ou de nécessité d'organisation, les cours initialement prévus en présentiel pourront être **remplacés partiellement ou totalement par des cours à distance** (visioconférence, vidéos, etc.), **sans que cela ne donne lieu à un remboursement, un avoir, une suspension ou une prolongation.**

Le Participant accepte cette adaptation du format d'enseignement dans le cadre de son engagement.

Le planning et réservations

Planning

Le planning des cours est susceptible d'être modifié en cours d'année. Des cours peuvent être annulés en fonction de la fréquentation ou de l'indisponibilité de l'enseignante. Le Participant en sera informé par tout moyen. Le créneau horaire des cours peut donc être modifié, et un cours peut être annulé sans qu'aucune indemnité ni remboursement ne soit dû par l'Espace Yoga Andernos au Participant.

Le planning est également susceptible d'être aménagé pendant les vacances scolaires. L'enseignante se réserve le droit d'annuler un cours si le nombre d'élèves inscrits est inférieur à 4.

Réservations

Les cartes

Les cours doivent être réservés au minimum une heure avant leur début, via le site de l'Espace Yoga Andernos ou la plateforme de réservation HelloResa :

<https://espace-yoga-andernos.helloresa.com>.

Pour toute réservation, le Participant doit préalablement créer un compte sur la plateforme HelloResa de l'Espace Yoga Andernos. Les cours sont ensuite réservés par le Participant directement en ligne via son compte helloresa de l'Espace Yoga Andernos, en fonction des places disponibles. Le Participant peut également se désinscrire d'un cours depuis ledit compte.

Toute séance non annulée au moins 20 heures avant le début du cours est automatiquement décomptée de la carte de cours ou due dans le cas d'un cours à l'unité. Aucun report ne sera possible.

Les abonnements

Le Participant n'a pas besoin de procéder à la réservation de ses cours sur le planning. Les cours sont directement réservés par l'enseignante sur les créneaux préalablement choisis et fixés par le Participant au moment de l'inscription.

Séance d'essai

Une séance d'essai est proposée au tarif de 12 €, réservée uniquement aux personnes résidant sur le territoire de la COBAN (sur présentation d'un justificatif de domicile). Cette séance est valable uniquement pour un premier cours (hors cours de yoga prénatal, pour lequel aucune séance d'essai n'est proposée). La séance d'essai sera **offerte** si le Participant souscrit **immédiatement à l'issue de celle-ci** à une **carte annuelle (34 ou 68 cours)** ou à un **abonnement annuel à créneau(x) fixe(s)**. Dans ce cas, le montant de la séance d'essai sera déduit du montant total à régler. Cette offre est valable uniquement **le jour même de la séance d'essai** et ne pourra pas être appliquée rétroactivement.

Parrainage

Tout Participant inscrit peut bénéficier d'une offre de parrainage.

Si vous parrainez un nouvel élève qui achète une **carte annuelle de 34 ou 68 cours, ou un abonnement annuel à créneau(x) fixe(s)**, vous bénéficierez de **deux cours offerts**.

Cette offre est valable uniquement lorsque l'achat de la formule par le filleul intervient au moment de son inscription et qu'il s'agit de sa **première inscription** à l'Espace Yoga Andernos.

Le nom du parrain devra être indiqué par le filleul au moment de son inscription. L'offre de parrainage n'est pas rétroactive.

Ateliers

Les inscriptions aux ateliers organisés par l'Espace Yoga Andernos doivent se faire directement auprès de Jenny Callova, par e-mail ou par SMS.

Pour que l'inscription soit prise en compte et considérée comme définitive, le règlement de l'atelier doit être effectué **au plus tard 8 jours avant la date de l'atelier**. À défaut de paiement dans ce délai, l'inscription ne sera pas validée et la place pourra être réattribuée.

Toute désinscription **effectuée à moins de 7 jours calendaires avant la date de l'atelier** ne pourra donner lieu à **aucun remboursement ni aucun avoir**, quel qu'en soit le motif.

⚠ Les ateliers ne sont pas inclus dans les cartes ou abonnements et doivent faire l'objet d'un règlement distinct.

Informations générales

Le matériel nécessaire à la pratique du yoga est fourni au Participant. Une tenue souple et confortable est conseillée.

Pour le bon déroulement des séances, le Participant s'engage à arriver **5 à 10 minutes avant le début du cours** et veillera à garder **son téléphone portable éteint ou en mode avion pendant toute la durée du cours**.

La salle ne dispose pas d'un parking privatif, les Participants sont invités à se garer à l'extérieur de l'enceinte du bâtiment.

L'ESPACE YOGA ANDERNOS décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'objets personnels. Il est conseillé de ne pas amener d'objets de valeur.

Droit de rétractation et médiation

Conformément aux articles L.221-18 et suivants du Code de la consommation, le Participant bénéficie d'un **délai de quatorze (14) jours** pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités. Ce délai court à compter de la date de souscription de la Formule.

Le Participant devra notifier sa décision par courrier ou par mail à l'adresse suivante : **jenny@espace-yoga-andernos.fr**.

En cas de litige ou de réclamation, un premier contact pourra être établi à la même adresse électronique. Si aucun accord **amiable n'est trouvé, et conformément aux articles L.611-1 et suivants et R.612-1 et suivants du Code de la consommation**, le Participant pourra **saisir gratuitement un médiateur de la consommation**. Le médiateur compétent est :

Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice

49 Rue de Ponthieu – 75008 Paris

Site : <https://www.cm2c.net>

Droit applicable

Les présentes Conditions Générales sont régies, interprétées et appliquées conformément au **droit français**. La **langue d'interprétation** en cas de contestation est la langue française.

Je déclare avoir lu et accepté les conditions générales de prestations de services ci-dessus.

Date et signature précédée de la mention « lu et approuvé »